

Recensement de la population

Le recensement de la population est une opération annuelle, obligatoire et confidentielle. Elle permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune et leurs conditions de vie, afin d'ajuster l'action publique à leurs besoins.

La campagne nationale de recensement concerne 8 % des logements du Blanc-Mesnil (adresse principale).

Douze agents recenseurs munis d'une carte officielle de l'Insee, signée du maire, se présenteront au domicile des habitants concernés, préalablement avisés par courrier.

Lire aussi

le-recensement-et-moi.fr

Publié le 12 janvier 2024

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:30, 14:00–17:30

Mardi
14:00–17:30

Mercredi
09:00–12:30, 14:00–17:30

Judi
09:00–12:30, 14:00–17:30

Vendredi
09:00–12:30, 14:00–17:30

Samedi
09:00–11:45

Dimanche
Fermé

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès
93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:15, 13:30–17:15

Mardi
09:00–12:15, 13:30–19:45

Mercredi
09:00–12:15, 13:30–17:15

Judi
09:00–12:15, 13:30–17:15

Vendredi
09:00–12:15, 13:30–17:15

Samedi
Fermé

Dimanche
Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le [formulaire en ligne](#).